

Dossier réalisé par la Commission Régionale
Bretagne Inventaire.

Madame Françoise HAMON, secrétaire régional.

Rédaction : Madame Françoise HAMON

Plan : Jean-Louis Thierry

Photographes : MM. DAGORN, ARTUR

CONCLUSION

Quelques principes généraux doivent être préalablement exposés pour assurer la protection de l'environnement bâti et naturel.

1°) Réhabilitation de l'habitat ancien existant, tant au bourg qu'en campagne. La remise en état des logis inoccupés ou sous occupés peut éviter la construction de nouveaux logis et la redoutable "rurbanisation"; la destruction des vieux logis du bourg n'est pas inévitable.

2°) Accrochage des constructions nouvelles à des hameaux existants pour éviter la dispersion de l'habitat qui détruit le paysage. Il semble souhaitable de choisir, pour cet "accrochage", des hameaux d'intérêt esthétique et architectural secondaire. La construction neuve voisine souvent difficilement - par son matériau et ses structures - avec l'habitat traditionnel.

3°) Qualité des transformations apportées à l'habitat traditionnel : vitrines dans le bourg par exemple; aménagement des résidences secondaires.

* *
* *

A ces principes très généraux, on peut ajouter quelques réflexions plus précises en ce qui concerne la commune du Faouët : la création d'une banlieue (à l'Ouest du bourg en particulier) très banale, avec construction de pavillons sans caractère, empêche le centre urbain de se développer véritablement. Du système de la rue (ex. rue du château) avec maisons mitoyennes encadrant un espace public cohérent, on passe au système du lotissement avec espace public amorphe, et, cette transition se fait toujours difficilement. Dans le cas du Faouët, véritable petite cité historique, une telle rupture du système urbain n'est pas souhaitable et un nouveau type de mitoyenneté, avec prolongement des rues existantes, pourrait être envisagé.

Au Faouët encore, on peut déplorer l'abandon dans lequel ont été laissés des édifices importants (ex. manoir du Diarnelez, Chapelle de la Congrégation, place des Halles). Cet abandon progressif justifie ensuite des destructions devenues inévitables.

En revanche, les richesses naturelles, sites, cours d'eau, forêts, sentiers, sont bien conservés, bien entretenus, et, quelques éléments de balisage et de "mobilier touristique" (plans de repérage, corbeille à papier etc.) suffiraient à favoriser un véritable tourisme pédestre; rayonnant autour du centre urbain.

GEOLOGIE ET GEOGRAPHIE

* La commune du FAUQUET est limitée par les quatre frontières naturelles que constituent l'Ellé à l'Est, et ses affluents l'Inam au Sud et le Ster-Laër à l'Ouest. Au Nord, la frontière est formée par un affluent du Ster-Laër, le ruisseau du Moulin du Duc, et par le ruisseau de Langonnet, affluent de l'Ellé. Le paysage de la commune est accidenté, constitué d'un plateau - granulite dure - qui culmine à 200 m au Nord (Le Hellès) entaillé profondément (alt. 58 m) par les vallées du Ster-Laër, de l'Inam et de l'Ellé et par tous les petits ruisseaux qui y affluent.

Le bourg lui-même est situé sur une butte (alt. 151 m), dominant au Sud et à l'Est les vallées de l'Ellé et de son affluent. La plupart des "villages" sont construits sur le plateau, ou sur les hauteurs Sud et Ouest des vallées. Les plus fortes pentes sont laissées aux taillis, aux landes, et aux forêts, dont la plus importante est celle de Sainte-Barbe. Le secteur Nord-Ouest est également très boisé autour du Moulin du Diarnelez.

La commune a été et reste essentiellement rurale. Les sols ingrats ont longtemps favorisé le maintien d'une polyculture pauvre, avec système de jachère. Au début du XX^e siècle, l'essor des moyens de transports a favorisé l'usage des amendements, grâce auxquels le blé a progressivement supplanté le s^eigle ; ce fut alors l'époque des défrichements de landes. Le blé cède désormais la place aux céréales destinées à l'élevage, l'orge et le maïs-grain. L'élevage bovin et porcin tend en effet à éliminer toutes les autres activités agricoles.

HISTOIRE

L'histoire de la commune est dominée par l'histoire d'une famille, celle des Boutteville, d'origine normande, qui sont installés au FAOUE depuis le XIV^e siècle, possesseurs de la seigneurie érigée en baronnie en 1495. La famille de Boutteville, soutien actif des ducs de Bretagne dans les guerres du XV^e siècle, connaît une fortune politique dont leur seigneurie bénéficie alors : constructions civiles, religieuses et édilitaires se multiplient à la fin du XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle. Le bourg actuel avec ses Halles, ses belles maisons à décor Renaissance, témoigne de l'importance de ce centre urbain au XVI^e siècle ; mais ce sont surtout les chapelles rurales qui retiennent la sollicitude des Boutteville.

Au XVII^e siècle, la seigneurie passe à une nouvelle famille, les du Fresnay, qui installent leur résidence dans le bourg (les seigneurs du FAOUE vivaient jusque là au château du SAINT), et font édifier le couvent des Ursulines. Leur sollicitude pour le petit centre permet le développement d'une architecture urbaine de qualité : belles maisons de pierre avec lucarnes à fronton classique autour de la place des Halles, et dans les rues adjacentes : rue du Château, rue Sainte-Barbe ; tout le passé de la ville s'inscrit dans cette architecture urbaine, avec les trois pôles de développement que constituent l'église, le château, et les Halles, autour desquels se développe l'urbanisation. L'équilibre a été réalisé alors entre ces trois noyaux urbains.

S'il faut regretter la destruction, que rien n'exigeait, de quelques éléments de cette urbanisation (la chapelle de la Congrégation) il faut se féliciter de la bonne conservation de l'ensemble et de l'utilisation actuelle de la place des Halles, replantée au Sud et où se tient encore régulièrement le marché.

La commune dispose donc, du point de vue touristique, d'atouts très précieux : un chef-lieu qui a conservé l'essentiel de son centre ancien, avec un édifice exceptionnel, les Halles ; un ensemble d'édifices religieux ruraux de première importance, sur le plan régional et même national, et, enfin, un paysage rural varié et propice aux promenades, à la pêche, etc.

C'est un capital qu'il faut ménager et faire fructifier en l'aménageant.